

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-05-994

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-04-889 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION POUR LE SERVICE DE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, LA VENTE DE CERTAINS BIENS ET LA LOCATION DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHERINE PEPIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

Que le conseil municipal a adopté le 6 mai 2024, le Règlement portant le numéro 2024-05-994 intitulé « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-04-889 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION POUR LE SERVICE DE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, LA VENTE DE CERTAINS BIENS ET LA LOCATION DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS** ».

Que l'objet de ce règlement est d'établir les frais en cas de procédure de recouvrement.

Qu'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ A WICKHAM CE QUATORZIÈME JOUR DU MOIS DE MAI 2024.

Catherine Pepin
Directrice générale et greffière-trésorière